Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 31 (1905)

Heft: 7

Artikel: Etude sur la reconstitution et la restauration du temple de St-Gervais, à

Genève

Autor: Moritz, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-24850

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCLUSION

Comme nous l'avons fait remarquer au commencement de cette étude, la méthode qui vient d'être exposée ne constitue pas une simplification du calcul courant, elle ne saurait donc lui être préférée dans les cas ordinaires, mais elle pourra être utile dans les problèmes rendus difficiles par la continuité et l'encastrement.

Comme dans l'arc, nous aurons besoin de polygones funiculaires pour la détermination des ellipses d'élasticité des diverses pièces, si du moins ces ellipses ne sont pas données à priori, comme c'est le cas pour des pièces droites et de section constante. Ces ellipses trouvées, nous avons encore à les combiner successivement pour obtenir les ellipses de droite ou de gauche des appuis. Pour ce qui concerne ces derniers éléments, nous renvoyons simplement au traité de l'arc continu, où ils ont été recherchés et exposés avec toute la clarté désirable par M. Henry Lossier, professeur agrégé à l'Ecole polytechnique fédérale, et nous profitons de l'occasion pour le remercier ici de l'aide et des conseils qu'ils nous a donnés pour ce travail.

(A suivre).

Etude sur la reconstitution et la restauration du temple de St-Gervais, à Genève.

Par M. Robert MORITZ.

(Suite) 1.

La pierre de taille employée pour la construction des piliers et des nervures des voûtes est la molasse du lac. Les meneaux des fenêtres étaient en grès. Les voûtes sont en tuf, celles des bas-côtés en briques semblables à celles des

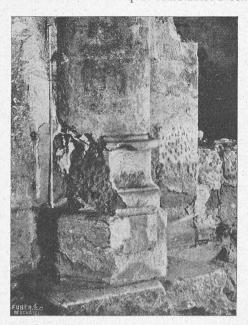


Fig. 4. — Vestiges des bases des grosses colonnes de la nef. (Trouvées sous l'ancienne chaire).

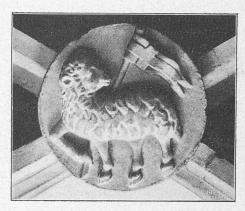


Fig. 5. — Clef de voûte (chœur).

voûtes des couloirs de la crypte. La face principale et les contreforts sont en maçonnerie composée de boulets, de briques et d'autres matériaux; ils sont revêtus à l'extérieur en molasse du lac, sauf quelques assises des soubassements qui sont en roche. Les faces latérales de la nef et du chœur, ainsi que la face postérieure, sont appareillées en grosses



Fig. 6. — Cul-de-lampe (chœur).

briques semblables à celles que l'on trouve à l'intérieur des couloirs de la crypte, à la face Nord du clocher et dans la cage de l'escalier. Sous la corniche du toit, une frise constituée par ces mêmes briques court autour de ces trois façades. Des frises d'un dessin semblable se retrouvent dans presque tous les édifices de cette époque à Genève. Sur la face Nord du clocher, une retranche de briques indique l'appentis d'un toit antérieur à celui de l'église actuelle.

Les socles des bases des grosses colonnes de la nef sonà plans octogonaux, de même que la plinthe. Elle est cout ronnée dans le haut et dans le bas par un boudin à profil circulaire, surmonté d'un listel. Le boudin du bas est de plus grande dimension et court dans la première scotie de la plinthe. La base de la colonne contre laquelle était adossée la chaire avant les récents travaux de restauration, est la seule dont on ait retrouyé des vestiges du profil. Les

¹ Voir Nº du 25 mars 1905, page 77.

bases des petites colonnes sont d'un profil semblable, mais à double listel en dessus du tore supérieur (fig. 4).

Les arcs d'ogive de la nef et du chœur sont à double scotie. Les arcs doubleaux, dont le listel est chanfreiné et plus large que ceux des arcs d'ogives, sont à simple gorge. Les listels des arcs d'ogives du chœur vont se perdre dans les bases des colonnes engagées dans les angles de la face postérieure de celui-ci. Les arcs formerets sont à scotie simple. Les quatre clefs des voûtes de la nef sont ornées d'un écusson; celles du chœur, au nombre de deux, sont sculptées et représentent l'une une rosace à quatre feuilles et l'autre un «Agnus Dei» (fig. 5). Les quatre culs-de-lampe supportant les nervures des voûtes du chœur sont à plan octogonal, moulurés dans la partie supérieure. Sous trois de ceux-ci se trouvent des anges accroupis ; le quatrième, à plan rectangulaire, est simplement mouluré et accuse un profil d'époque postérieure. Deux anges recouverts d'un manteau tiennent une banderolle de parchemin et le troisième un écusson. Ces figures, dont le mouvement est exquis, sont de beaux morceaux de sculpture (fig. 6). Des traces de couleur mises à jour ont démontré qu'elles étaient peintes, comme c'était le cas, du reste, pour tout l'intérieur de l'édifice.

La première chapelle à droite de la face principale était la sacristie. Elle ést voûtée, sur croisée d'ogives ; quatre culs-de-lampe reçoivent la retombée des nervures à double scotie de la voûte, dont la clef est ornée d'un écusson. Les culs-de-lampe sont simplement moulurés, sauf les deux du fond, qui représentent l'un une figure d'homme grimaçante, coiffée d'un bonnet, et l'autre une simple feuille. Les pre-

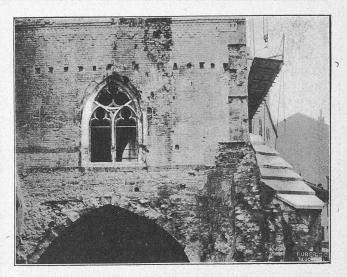


Fig. 7. — Fenètre à meneaux découverte sur la face Nord de l'Eglise.

miers, dont le profil est assez semblable à ceux qui se trouvent dans la seconde chapelle du clocher, paraissent être de la même époque.

La seconde chapelle du bas-côté, à droite de la face principale, est, comme la première, voûtée sur croisée d'ogives. Ce qui la distingue de celle-ci, c'est le profil vigoureux, à double tore et scotie (contre-courbe), de son arcade et de ses nervures, dont les retombées se perdent dans les angles des murs. La clef de cette voûte est ornée d'un écusson sur lequel est gravée une croix. Une niche (bénitier), à contre-courbe assez finement moulurée, se



Fig. 8. - Fresques de la chapelle de la Vierge (peintes sur la voûte côté Est).

trouve dans le mur oriental, à droite de la porte qui donnait accès à cette chapelle depuis le dehors. Cette porte est en arc d'ogive, le profil de son encadrement extérieur se compose d'une gorge méplate et d'un tore taillé dans le listel. Une porte semblable devait sans doute exister sur le bas-côté Nord de la nef.

L'arc en ogive de la chapelle du clocher, ouverte sur le chœur, est également à double scotie. Les arcs existant des autres chapelles sont encadrés par une simple gorge et des listels chanfreinés. De petites niches triangulaires se trouvent dans les murs de la plupart de ces chapelles.

Une des fenêtres à meneaux des faces latérales, située au-dessus de la première chapelle de la face Nord, à gauche de la face principale, a été découverte en assez bon état de conservation, quoique murée. Le profil de ces meneaux est à gorge méplate; ils sont taillés dans du grès du Mont-de-Sion. Cette fenêtre est d'une admirable beauté par la pureté de son dessin et l'ingénieuse combinaison des pleins et des vides, dont le tympan figure un trèfle à trois feuilles. Les quelques débris retrouvés nous prouvent qu'elle était ornée de vitraux peints (fig. 7). De même que les imagiers, les peintres et les architectes de cette célèbre école bourguignonne, auxquels on doit la construction de cet édifice, ont démontré qu'ils ont su s'assimiler l'influence bienfaisante des écoles du Nord, tout en conservant la logique qui caractérise l'architecture romane, et le secret de produire un effet puissant par la simplicité des moyens 1. Ce procédé, qui ne se retrouve qu'à un moin-

 Voir L. Courajod. Inventaire général des richesses d'art en France. Province. Monuments religieux. Paris 1876-1897.
A. de Baudot et A. Perralt-Dabot. Archives de la Commission des monuments historiques en France. Paris 1901. Champagne, Lorraine, Bourgogne, etc.

dre degré dans les autres églises qu'on leur attribue nous indique que le temple de St-Gervais est un des premiers édifices religieux construits par eux dans nos contrées.

Les chapelles des bas côtés de la nef et du chœur furent dans la suite ornées de peinture décorative en grande profusion, exécutée par des artistes de différentes écoles, comme le prouvent les fresques découvertes dans la chapelle du clocher ouverte sur le chœur, dite de la Vierge. Cette appellation est motivée par une scène peinte au-dessus de l'autel et représentant la Vierge avec manteau déployé, abritant une foule en adoration. Parmi cette foule se distinguent deux papes coiffés de la tiare; celui de droite est Nicolas V, celui de gauche, dont le vêtement est orné d'une riche bordure portant les armes de Savoie, n'est autre qu'Amédée de Savoie, prédécesseur immédiat du premier; derrière celui-ci sont Louis, duc de Savoie, et Anne de Chypre, son épouse, ainsi que les principaux personnages de cette époque (1450) (fig. 8). La niche qui recevait l'autel, était elle-même décorée d'une peinture, la mise au tombeau, dont il reste quelques traces. Sur le panneau d'en face, on voit peint un intérieur d'architecture ogivale, avec les quatre Evangélistes, que des anges viennent inspirer; on y trouve aussi des écussons aux armes de Savoie. Sur la paroi du fond, au Sud, sont peints trois personnages de grandes dimensions : un St-Jean Baptiste portant l'agneau, avec, à droite et à gauche, deux saintes femmes. Les restes de ces figures, très remarquables par la beauté du style, accusent les caractères de l'art italien (fig. 9). A l'intrados de l'arc ouvert sur le chœur de l'église est peinte une bordure d'anges. Les parties ornementales des peintures de cette chapelle se composent de ban-



. Fig. 9. - Fresques de la chapelle de la Vierge. (Paroi Sud).

deaux chevronnés, de rosettes et de rinceaux de feuilles de chardons, identiques à celles que l'on voit à l'église d'Abondance. On peut également admirer des fresques de même style à Briançon, à Chypre, etc., ce sont les œuvres des artistes attitrés des ducs de Savoie, qui constituaient l'école dite Savoyarde.

Sur un des parements du pilier central qui sépare les arcades de la face Nord du chœur, des grattages ont mis à jour une peinture représentant un personnage à très grande échelle, dont il ne reste qu'une partie des jambes et les pieds, qui sont dans l'eau, ainsi qu'un bâton. C'était sans doute un St-Christophe.

Autour d'une armoire en molasse moulurée, destinée à recevoir le Saint Sacrement, et qui se trouve près de l'angle Nord, dans la face Est du chœur, on voit deux anges; l'un tient un encensoir et l'autre un monogramme du Christ (IHS); tous deux sont encadrés par une bordure finement dentelée. La netteté et la simplicité du dessin font le charme de cette peinture décorative, qui accuse surtout l'art de l'école bourguignonne après la première moitié du XV^{me} siècle.

(A suivre).

Divers.

Hôtel des Postes et des Télégraphes à La Chaux-de-Fonds⁴.

Rapport du Jury du concours au Département fédéral de l'Intérieur.

Monsieur le Conseiller fédéral,

En exécution du mandat qui leur a été confié, les membres du Jury désignés par vous: MM. Marc Camoletti, architecte à Genève; Ch.-F. Bonjour, architecte à Lausanne; A. Füchslin, architecte à Zurich; Th. Gohl, Adjoint du Directeur des constructions fédérales, en remplacement de M. Flükiger, Directeur, empêché par maladie; A. Stäger, Inspecteur général des Postes à Berne, se sont réunis les 16 et 17 février dernier à Berne, dans la salle de la Bibliothèque du Parlement, pour classer les plans du concours.

M. Bonjour est désigné comme secrétaire.

Vingt-cinq projets ont été présentés à l'examen du Jury ; ce sont par ordre d'inscription :

Nº 1. Excelsior. — 2. Grand village. — 3. Postillon I. — 4. C. D. F. — 5. Jura I. — 6. Express. — 7. (Losange rouge). — 8. Januar 1905. — 9. (Signe) = — — — — — — — — — — — 10. Timbre de 5 cent. dans croix fédérale entouré d'un disque. — 11. Pierre Calcaire. — 12. Neige. — 13. — 25°. — 14. Tic-Tac. — 15. Postillon II. — 16. L. Y. V. — 17. (Trèfle sur disque rouge). — 18. A la Montagne. — 19. Alpha. — 20. (Trois cercles entrelacés). — 21. Jura II. — 22. Zut. — 23. Libertas et Patria. — 24. Sapin. — 25. Mandat.

Le Jury procède immédiatement à l'élimination d'un certain nombre de projets insuffisants comme convenance ou conception architecturale, ou s'écartant trop des données du programme.

Pour ces motifs le Jury écarte les projets suivants :

Par un deuxième tour d'élimination sont écartés les projets suivants, comme présentant un trop grand nombre de dispositions défectueuses :

No 7. Losange rouge. Plan du rez-de-chaussée conforme au plan schéma, mais en moins bon. Le local des facteurs présente un décrochement sur cour défectueux, avec diminution d'une baie. Hall des guichets trop petit. W.-C. du premier mal placés. Salle des accumulateurs et moteurs mal placée et mal éclairée. Façades trop riches et trop surchargées. Etage des combles inutile.

Nº 12. Neige. Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma mais en moins bon; très mauvaise disposition des W.-C. Au premier, salle des multiples mal placée au Nord. W.-C. trop exigus, ceux des hommes mal éclairés,

Nº 14. Tic-Tac. Plan du rez-de-chaussée modifiant le schéma. Deux travées manquent au hall des guichets. Escalier de service entre facteurs et messageries inutile et gênant l'éclairage. La forme des grands escaliers n'est pas heureuse.

La façade manque d'étude, couronne mal l'édifice et ne pourrait convenir à la localité.

Nº 16. L. Y. V. Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma. Au premier, l'éclairage par le haut trop compliqué et pas indiqué en façade. Mauvaise disposition des vestiaires pour téléphones. W.-C. mal aménagés pour hommes et pour femmes.

Façades peu intéressantes et manquant de caractère administratif.

Nº 18. A la Montagne. Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma. Plan du premier mal groupé au point de vue des services. W.-C. insuffisants. Façades peu intéressantes et de masse indécise. Détail à 0,05 de travail insuffisant.

Nº 21. Jura II. Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma, mais sans amélioration des lignes au point de vue architectural et constructif. Au premier, les archives sont mal placées en façade principale et pourraient être placées ailleurs, sans inconvénients. Le bureau du chef des téléphones et le contrôle sont trop loin de la salle des multiples. Mauvaise disposition de la salle des multiples. Plan généralement mal groupé.

Les façades manquent d'étude et de caractère.

 N° 22. Zut. Les plans du rez-de-chaussée et du premier présentent des dispositions défectueuses, cependant l'idée de réunir tous les guichets sous la même architecture a donné une façade d'heureuse ordonnance.

Le Jury procède alors à un dernier examen des projets qui restent en présence.

Nº1. Excelsior. Au sous-sol, le local d'introduction des câbles est mal éclairé. Au rez-de-chaussée, la disposition défectueuse des W.-C. pour facteurs des lettres donne une forme irrégulière au bureau de ces derniers, de même qu'au bureau des mandats, auquel il manque une travée de guichets; la position de ces W.-C. entraine également celle des W.-C. du premier étage. Le bureau de l'administrateur est de bonne disposition et possède un bon dégagement.

Au premier, la salle des multiples barre le corridor et empêche toute communication entre les deux ailes; la lanterne qui l'éclaire serait d'entretien difficile et n'est pas convenable pour le climat. La salle des Morse ne peut être en communication avec la consignation. Le service interurbain est mal éclairé

 $^{^{4}}$ Voir N° du 25 mars 1905, page 84.